

MIM'S FORUM INNOVATION SANTÉ



MIM'S La Maison
de l'Innovation
de la MÉDECINE
SPÉCIALISÉE

Doctolib



Medaviz
Solution de télé-médecine

WITHINGS



AG2R LA MONDIALE

SANOFI 

Medtronic



GRAND POITIERS
Communauté urbaine

SOMMAIRE

- 03** Discours d'ouverture,
présentation de la MIMS
- 07** Le Cabinet Médical 2030
- 14** La liste des conférences
- 15** L'université de Poitiers
- 16** Les Startups certifiées MIMS

Discours d'ouverture,

Mesdames et messieurs les parlementaires,
Mesdames et messieurs les élus locaux,
Chers professionnels de santé,
Chers entrepreneurs,
Mes chers amis.

Avant de lancer la 1^{ère} conférence consacrée au Cabinet médical 2030, j'aimerais vous dire quelques mots à propos de la Maison de l'Innovation de la Médecine Spécialisée, que je nommerai dorénavant par son acronyme « *la MIMS* ».

La MIMS fêtera dans 48h ses 1 an ! Voilà déjà 1 an qu'avec mes complices, Stéphane Landais et Jean-Pierre Binon, nous avons créé cette association dont l'ambition est de promouvoir l'innovation santé dans l'univers de la médecine libérale.

En 1 an nous avons appris à marcher... plus sérieusement, nous avons défini nos valeurs, conçu notre stratégie, programmé nos actions et bien évidemment nous nous sommes structurés.

La MIMS s'est construite à partir d'un constat :

La santé est en pleine révolution, de nouveaux acteurs et de nouveaux comportements sont à l'origine d'un nouveau paradigme où l'innovation tient un rôle majeur.

Soyons clairs, je ne vous parle pas des conséquences du COVID, mais de l'avènement de l'Intelligence Artificielle et de ses conséquences, du transhumanisme et de ses effets prochains sur notre espérance vie, des nouveaux modes de consultation à distance, des nouveaux acteurs du financement de la santé avec l'arrivée des complémentaires ou encore de la gestion des risques de notre santé avec l'importance des DATA, des futures consultations de prévention et d'observance et bien évidemment de l'arrivée de nouveaux acteurs industriels encore il y a peu, inconnus du monde de la santé, et pourtant aujourd'hui déjà incontournables. Je pense, entre autres, à La Poste et à Doctolib pour n'en citer que deux.

Face à ce constat nous avons imaginé un lieu dédié à l'innovation pour la médecine libérale et sociale organisée autour de 3 valeurs socles :

- **Une valeur sociétale**, car nous voulons que l'innovation médicale soit accessible à tous les patients « sans exception » et nous pensons que les médecins libéraux sont les garants de cette accessibilité pour tous.
- **Une valeur politique**, car nous voulons favoriser la réussite des startups santé et des entreprises du monde de la santé. Nous savons que pour être socialement généreux il faut être économiquement fort. Nous avons, entre autres, l'ambition d'inciter les médecins libéraux à travailler plus encore avec les industriels de la santé, le modèle économique de la médecine libérale ne devant pas avoir seulement comme horizon

l'État. L'équation de la réussite passera par une association de nouveaux financements des médecins libéraux, via l'État, les complémentaires santé, les patients et bien évidemment des industriels de la santé.

• **Une valeur culturelle**, car la MIMS favorise le métissage intellectuel. C'est un lieu de rencontre où tout acteur dont l'ambition est de faire progresser le monde de la santé, a sa place. A la MIMS médecins, ingénieurs, industriels, chercheurs, patients, complémentaires santé, startupper et tous porteurs d'idées parlent d'égal à égal car la santé est un bien commun et nous sommes toujours plus intelligents à plusieurs que seul ! Fort logiquement, de ce constat et de ces valeurs en découlent 4 objectifs et 5 actions majeures.

En effet nous avons défini les objectifs suivants :

- La MIMS a l'ambition de favoriser l'innovation médicale en simplifiant les parcours,
- Mais elle a aussi la volonté d'organiser la mise en réseau des acteurs de l'innovation médicale.
- La MIMS souhaite développer le transfert de technologies et l'innovation organisationnelle du monde de la santé,
- Et elle veut certifier, avec l'aide de son comité scientifique, des projets innovants pour favoriser leur développement.

Mais la MIMS n'est pas seulement un lieu où l'on réfléchit, ce n'est pas qu'un laboratoire d'idées. On y conçoit également des prototypes et on y organise des rencontres pour favoriser l'avènement de nos idées.

Parmi les 5 actions prioritaires :

Nous travaillons sur le Cabinet médical 2030, la figure de proue de la MIMS. Ce cabinet sera un creuset d'innovation organisationnelle et technologique pour soigner plus et mieux en préservant la qualité de vie des professionnels de santé. Stéphane et Jean-Pierre vous présenteront dans quelques instants un point d'étape de nos travaux, car le rendu officiel est prévu pour octobre 2022.

Une de nos actions consiste aussi à favoriser l'ouverture à l'international, et plus particulièrement à Houston au Texas, plaque tournante de l'innovation santé. Houston abrite le plus grand hôpital de la planète avec 10 millions de patients et 106 000 professionnels de santé. Pendant 12 ans j'ai été représentant de la Chambre de commerce Franco-Américaine de Houston. A cette occasion j'ai côtoyé des médecins de cet hôpital et suis toujours en relation avec eux, c'est une des raisons pour lesquelles nous y emmènerons des startups médicales françaises pour les aider à se développer en les aidant à prendre des parts de marché dans l'innovation internationale. Ce déplacement aura lieu au printemps prochain.

La MIMS intervient aussi sur le thème de l'innovation à la demande par des appels à projets émanant de médecins, d'entrepreneurs. Notre rôle est de mobiliser des per-

sonnes talentueuses qui nous entourent pour y répondre. Le 1^{er} dossier que nous venons de finaliser est le passeport vaccinal de la startup Pic-eLOOP.

Avec l'aide de son comité scientifique, la MIMS a certifié 9 entreprises en 2021 ce sont : DOC&CO, Conex Santé, Gesika Télécom, PIC by eLOOP, NES FORMATION, deuxiemeavis.fr, Axelife, IMP360 et Ordoclic.

La certification de nos startups est également un sujet essentiel pour favoriser leur parcours dans l'écosystème de l'innovation.

Reste notre dernière action phare : le Forum Innovation Santé qui nous réunit aujourd'hui, ses objectifs sont multiples :

- Découvrir quelques-unes des innovations de nos partenaires grâce aux conférences auxquelles vous allez assister,
- Mettre en réseau les différents acteurs du domaine de la santé en encourageant le métissage et donc les rencontres.
- Mais aussi repérer toutes les entreprises et startups de la santé qui pourront apporter leurs compétences à la réalisation du Cabinet médical 2030, car il y a un réel besoin de réunir tous les talents de l'innovation santé afin de réussir ce projet que nous qualifions d'essentiel.

Ce Forum Innovation Santé a pour ambition de devenir un lieu privilégié ainsi qu'un rendez-vous annuel incontournable de l'innovation pour la médecine libérale. C'est le rôle sociétal et économique que souhaite jouer à l'avenir la MIMS dans l'univers de la santé.

Reste à parler un peu d'avenir.

La MIMS, avec l'Université de Poitiers, lancera à la rentrée prochaine un Master en économie de la santé à l'attention des étudiants en économie et en médecine. La MIMS s'investit bien évidemment dans l'expertise et l'innovation, mais elle n'oublie pas la formation. Ce master vous sera présenté demain à 9h30 par la Faculté de Sciences Économiques, ici même.

Enfin nous réfléchissons à la mise en place d'une plateforme numérique accessible à tous les patients et professionnels de santé pour présenter les innovations afin que celles-ci soient connues de tous. Ces remarquables innovations santé souffrent souvent d'un manque de reconnaissance, nous en ferons la promotion auprès de tous les acteurs de la santé, patients inclus. Plus elles seront connues, mieux elles seront utilisées et plus elles remporteront l'adhésion de tous.

Comme vous le constatez, c'est un programme ambitieux que nous portons et le travail ne manque pas.

Ce 1^{er} Forum est un galop d'essai, nous changerons de dimension dès l'année prochaine.

Je tiens à remercier tout particulièrement et très chaleureusement Doctolib, WIT-

HINGES, Medaviz, AG2R La Mondiale, Medtronic, Sanofi et la CSMF, nos partenaires MIMS, sans eux tout serait beaucoup plus compliqué.

Je remercie également Grand Poitiers pour son soutien à ce Forum.

Et enfin je vous remercie, vous ici présents à ce 1er Forum, vous qui êtes à nos côtés pour ces deux journées.

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent forum.

Olivier Colin

Cabinet 2030

Forum Innovation Santé

Bonjour

Bientôt un an d'existence et déjà nous pouvons vous présenter nos travaux sur le cabinet 2030.

Ce n'est qu'un point d'étape.

Un cabinet virtuel sera visible dès octobre 2022, et plusieurs cabinets physiques, au moins trois pour le moment, sont en cours de réalisation.

Nous aurions pu attendre pour vous proposer quelque chose d'un peu plus abouti, mais il y a urgence !

Si le monde de la santé vit une révolution, la France traverse une crise grave et non encore résolue de l'accès aux soins qui se traduit par un grand nombre de patients sans médecin traitant alors même que les praticiens sont débordés.

Et il faudra attendre après 2030 les effets de l'augmentation du *numerus clausus*, associés à un goût retrouvé pour l'exercice libéral, pour juguler la crise démographique médicale. D'ici là il faut agir, car être lanceur d'alerte, c'est bien, mais être porteur de projet, c'est mieux !

Le cabinet individuel a constitué une réponse suffisante pendant plus de deux cents ans. Les évolutions technologiques et sociétales commandent des adaptations indispensables devant répondre à la demande de soins et à l'exigence de qualité.

Alors, comment avons-nous procédé ?

Tout d'abord, il y a maintenant plus d'un an, nous sommes partis d'un constat à la fois simple et accablant avec Olivier et Jean-Pierre : diminution de l'accès aux soins et perte de l'attractivité du métier ont cristallisé le mécontentement de tous.

Nous avons pensé que ce monde de la santé actuellement en ébullition constituait une formidable opportunité pour mettre en place, grâce à des valeurs indispensables mais accessibles, une organisation permettant de répondre efficacement à la demande de chacun.

Ce cabinet 2030, figure de proue de notre maison, la MIMS, c'est l'innovation en action et il représente le symbole des applications devenues accessibles aux patients.

Et le médecin, replacé au cœur du dispositif de l'innovation en sera le meilleur transmetteur.

Pour le construire, nous sommes partis du territoire, afin de fabriquer une structure répondant de façon pertinente aux besoins spécifiques d'un bassin de vie bien précis.

Peut-on appliquer un modèle unique à tous ?

Nous ne le croyons pas.

Il y aura donc, non pas LE cabinet 2030, mais UN cabinet 2030 original et unique, là où il prendra naissance.

Nous préférons le « *sur mesure au prêt à porter* ».

Ces cabinets obéiront à des valeurs ayant fédéré les partenaires de la MIMS, que nous avons rencontrés, chacun au cours de réunions bilatérales.

D'abord, soigner plus, soigner mieux en préservant la qualité de vie des médecins.

Ce nouveau cabinet va intégrer toutes les innovations organisationnelles et technologiques.

Le constat concernant l'investissement dans les cabinets des praticiens est sans appel : les études montrent qu'il n'atteint que trop rarement 1% du BNC en France pendant qu'aux Etats Unis, il frise les 10% !

Et ce 1 % est global, c'est-à-dire incluant les spécialités à fort investissement comme les radiologues et les biologistes !

Et double peine, en plus de ce faible investissement, s'ajoute la non vente de l'activité, à la fin de l'exercice, la non transmission par défaut de valeur !

Cette situation se comprend aisément :

les carnets de rendez-vous sont pleins et incitent peu au changement de modèle, sauf à vouloir vivre son métier différemment, ce qui est le cas des jeunes générations.

Le cabinet 2030 doit permettre de répondre à la demande d'accès aux soins, donc de soigner plus, doit permettre de prendre en charge les patients en intégrant toutes les innovations, donc soigner mieux, tout en travaillant avec une meilleure qualité de vie, étant bien entendu que l'époque du 7 heures – 23 heures, 6jours sur 7, est révolue !

La deuxième valeur nous est chère : privilégier l'écoute et le colloque singulier.

En effet, c'est un but dont aucun progrès, aucune avancée technologique ne nous dispensera.

Certains prétendent que le colloque singulier a disparu depuis l'avènement du numérique et d'internet.

Nous n'en croyons rien ! Notre quotidien avec les patients le démontre sans peine.

Un corollaire indispensable à cette valeur, **il faut passer du médecin de famille au cabinet de famille,**

car trois éléments imposent ce changement radical :

le 1^{er} c'est la nature de la demande de soins qui se transforme du fait, entre autres, du vieillissement de la population et de l'explosion des maladies chroniques.

Le 2^{ème} c'est l'offre de soins. Le nombre de médecins va continuer de diminuer et nous devons attendre 2030 pour retrouver l'offre de 2015.

Enfin les évolutions sociétales modifient les usages et les nouvelles générations n'ont pas les mêmes aspirations de vie que leurs aînés.

Dans ce contexte nouveau, le cabinet 2030 doit penser sa mutation dans la réponse aux besoins du territoire dans lequel il se situe, mutation que seul un groupe de professionnels de santé pourra assumer, en faisant bénéficier les patients des innovations dont vous parleront nos partenaires tout à l'heure.

Ensuite, satisfaire les tutelles, les patients, les élus et les médecins.

Cela exige la pratique d'un audit territorial pour cerner les besoins, les acteurs, les moyens disponibles et les attentes de chacun.

Dernière valeur dans ce chapeau: la vie en amont et en aval du médecin fait partie intégrante du Cabinet Médical 2030.

Vous savez que le principe du bien-être du praticien est contenu dans le processus de recertification.

Ce qui signifie que l'exercice professionnel du médecin ne doit pas être parasité par les aléas de la vie quotidienne.

C'est pourquoi un accompagnement personnalisé sera proposé pour gérer tout ce qui est en dehors de l'activité médicale, nous y reviendrons.

Ce cabinet d'un nouveau genre doit être un creuset d'innovation technologique et organisationnelle.

Cette transformation en profondeur doit bénéficier de modes d'organisations innovants et de l'aide des nouvelles technologies afin que les praticiens se concentrent sur leur expertise et puissent être libérés des tâches annexes.

Pour que cela fonctionne, il faudra privilégier la délégation de tâches, plutôt sous forme de salariat et la culture de l'acte plus que celle du forfait.

Nous assumons ces choix.

Secrétaires, IPA, infirmiers spécialisés, assistants médicaux, contribueront à une organisation du soin renouvelée.

Dans un tel contexte, il faudra imaginer d'autres sources de financement.

Nous doutons fort en effet que l'AMO puisse prendre en charge l'ensemble des nouvelles technologies nous faisant entrer dans l'ère de la médecine prédictive, la médecine préventive et la médecine de parcours.

Dernière valeur dans ce deuxième chapeau, le Cabinet Médical 2030 doit être un cabinet vert.

Ce n'est pas une option.

Mais ce n'est pas pour autant une écologie culpabilisante; un cabinet green, c'est aussi une écologie responsable, une utilisation thérapeutique raisonnée, une écologie de soi.

Et la conséquence heureuse de tout ce qui précède :

Le Cabinet Médical 2030, c'est une entreprise, une organisation qui se transmet, qui se vend.

... ça vous rappelle quelque chose, qui se vend, comme se transmettait, ou comme se vendait une patientèle au siècle dernier !

Son modèle économique va se transformer.

Jusque dans les années 80, les médecins parvenaient à vendre leur patientèle.

Vous savez bien que depuis des décennies c'est devenu mission impossible, et nombre d'entre eux font même cadeau de leur patientèle, ce qui ne leur permet pas toujours, de trouver un successeur.

Mais le cabinet médical 2030 va changer la donne en se transformant en entreprise qui va être porteuse d'un bien qui pourra être transmis.

Il faut le répéter ici, la possibilité de vendre son activité, c'est le moteur de l'investissement en innovation.

Voilà un moyen enfin efficace de rendre le métier plus attractif, ce dont il a le plus grand besoin !

Voilà rapidement présentés les prérequis indispensables à la réalisation de notre structure, ce qui m'amène à préciser que l'agilité et l'adaptation seront des carburants obligatoires !

Agilité et adaptation car satisfaire à la fois les usagers, les professionnels de santé, les tutelles et les élus n'est pas chose facile, et que le cabinet 2030 doit se décliner sous toutes les formes correspondant aux besoins donnés d'un territoire précis.

Et c'est seulement après, que au sein de chaque structure, les innovations prendront leur place.

Prenons quelques exemples :

Le cabinet 2030 pourra se développer au sein d'une structure accueillant plusieurs médecins généralistes et un site de consultations avancées d'une seule ou de plusieurs spécialités.

Cette implantation se fera avec ou sans plateau technique, permettra un gain de temps médical dans le cabinet principal par consultations déportées et un gain de patientèle.

Elle influencera le rayonnement loco régional et le rendement dans le cabinet principal pour les gestes techniques.

Ce cabinet pourra mettre en place de nouveaux modes de consultation (Prévention, observance...) et de nouveaux modes de financement.

Autre exemple : le cabinet de monospécialité quelle qu'elle soit.

Dans ce cas de figure, outre les conséquences et avantages précédemment décrits, il faut souligner la facilité de la mise en place organisationnelle, la facilité des évolutions

technologiques tout comme la facilité de mise en place de centre expert des innovations technologiques.

Autre exemple : nous serons probablement confrontés à des initiatives territoriales visant à répondre à des besoins dans des déserts médicaux ou dans des zones déficientes en médecin généraliste.

Dans ces situations, il sera toujours possible de panacher les spécialités en fonctions des besoins, et là encore, avantages et conséquences s'appliqueront.

Enfin on peut même imaginer un cabinet 2030 au sein d'un établissement existant.

Ce cas sera toujours possible, mais sous certaines conditions et avec l'acceptation de certaines contraintes.

Ce type de transformation devra respecter les valeurs socle tant dans le fond que dans la forme.

Il y aura la contrainte de l'adaptation aux structures, mais aussi celles de la gestion du personnel existant et des autres praticiens et professionnels de santé, la contrainte des évolutions métier sans oublier la contrainte juridique de l'organisation du travail in situ.

Sûrement pas le plus facile à mettre en place.

En revanche, une fois ces difficultés surmontées, la mise en place des innovations technologiques et organisationnelles sera plus aisée, tout comme les autres avantages précédemment cités.

Voilà donc le décor planté. Voyons maintenant comment cela va se dérouler dans la vraie vie !

Actuellement, Un patient qui a besoin d'une prise en charge quelconque court le risque non négligeable d'avoir à affronter un véritable parcours du combattant, ce ne sont pas les représentants des usagers qui me contrediront !

Le cabinet 2030, en intégrant les apports de tous les partenaires doit répondre aussi bien à la demande de soins non programmés que celle de consultations de prévention ou de suivi de pathologies chroniques.

Je ne peux ici, et vous le comprenez aisément, qu'évoquer de façon parcellaire, tout ce qu'ils apporteront.

La phase d'intégration incorpore les différents outils de l'innovation : par exemple **une meilleure accessibilité** pour les patients, n'est-ce pas Henri, permettant grâce à Docolib de trouver plus rapidement un rendez-vous, un accompagnement du patient in situ ou en visio.

On peut parler désormais de **patient connecté**, merci Alexia et Vincent, puisque Withings rend possible le recueil de données en dehors du cabinet, et transmissibles au praticien.

Ces objets connectés, permettent de suivre des paramètres physiologiques en live et autorisent le diagnostic précoce de pathologies silencieuses telles que l'apnée du

sommeil ou la fibrillation atriale.

Ainsi se dessine le passage d'une médecine curative à une médecine de prévention.

Un renforcement de la **coordination**, et je salue la présence de Mathieu Dulac ; grâce à Medaviz qui permet d'optimiser l'adressage en réalisant une interconnexion de la communauté médicale au service du patient.

Avec Medtronic, merci Emmanuel et Antoine, se concrétise le rêve du **médecin augmenté**.

Le médecin va disposer d'outils d'aide à la décision qui lui permettront d'être plus précis et plus efficace dans le dépistage, le diagnostic et le suivi de pathologies aiguës comme chroniques.

Gain de temps, adressage efficient, connexion à un réseau d'experts en quelques clics en feront le médecin pivot d'une équipe multidisciplinaire.

Quant à la CSMF, elle symbolise **l'ancrage territorial des médecins libéraux dans un établissement libéral**.

Ces médecins favoriseront une délégation de tâches concertée, la prise en charge de soins non programmés et un accueil personnalisé sur site.

Une préparation de la consultation en amont avec un personnel dédié et qualifié.

Un temps de consultation intégralement libéré de toutes les contraintes administratives.

Un suivi de consultation précis suivant la pathologie avec AM, IPA etc.

Grâce à AG2R, en plus de l'accompagnement patient, il y a **l'accompagnement du médecin**, véritable prise en charge 360 et particulièrement tout ce qui concerne aussi l'extra professionnel (guichet unique).

Enfin, merci Catherine, il sera possible dans un proche avenir d'utiliser les data produits par l'exercice libéral au sein de nos cabinets avec les programmes de recherche de Sanofi, et de prendre en charge des pathologies complexes.

Vous voyez que la pratique médicale est appelée à se transformer et les médecins ne peuvent plus ignorer l'importance de ces nouveaux outils qui permettront aux patients de bénéficier de ces innovations.

Ces outils permettront aussi de répondre à la demande d'accès aux soins et d'augmenter l'attractivité de la profession.

Ce Cabinet 2030 sera également certifié, pour garantir un contenu, un fonctionnement et un développement sans faille.

Et nous sommes persuadés que cette nouvelle structure **optimisera la pratique médicale qui est une compétence et une conscience rencontrant une confiance**.

Vous conviendrez qu'elle mérite d'être mise en valeur.

Valeurs socle, charte de chaque cabinet, charte du patient constitueront des garde-fous indispensables à la qualité pérenne de nos structures.

Celles-ci seront aussi accompagnées tout au long de leur parcours afin de proposer une formation initiale et régulière pour garantir le bon fonctionnement du cabinet 2030, pour optimiser le déploiement des innovations, pour offrir une assistance au quotidien grâce à un service dédié à la MIMS.

Passer d'une culture de consommation à une culture de connaissances, en favorisant le métissage intellectuel que promeut la MIMS va permettre de tisser les relations interdisciplinaires indispensables au développement de notre projet de certification du cabinet 2030.

La certification validera un processus strict de réflexion, d'identification, d'études, de réalisation et d'évaluation, reconnu par l'ensemble de nos partenaires.

Mais aujourd'hui, il reste encore beaucoup à faire d'ici notre rendez-vous en octobre 2022 !

Reste encore à peaufiner la question du financement qui intégrera les paramètres spécifiques à chaque cabinet 2030.

Les pistes sont nombreuses, là aussi des solutions innovantes participeront au succès de cette entreprise.

Nos travaux dans ce domaine sont nombreux et bien avancés.

D'ici notre prochain et dernier point d'étape après notre voyage à Houston, fin avril, tous les éléments du cabinet 2030 passeront au banc d'essais des patients.

Ce cabinet 2030, rapidement esquissé est porté par tous nos partenaires qui nous ont rejoints avec enthousiasme autour de valeurs fortes, pour répondre autrement à des vraies questions demeurées encore sans solution.

Répondre à la demande d'accès aux soins.

Augmenter l'attractivité du métier.

Ne pas rater les évolutions ou la révolution du monde de la santé.

Faire en sorte que tous les patients puissent bénéficier des avancées technologiques et organisationnelles.

Pour ce faire, le Cabinet 2030 est un creuset d'innovations et il permettra aux médecins de travailler mieux, en soignant plus tout en conservant une bonne qualité de vie.

Le cabinet médical 2030 est une entreprise qui va être porteuse d'un bien qui pourra être transmis.

Ainsi à la MIMS, vous l'aurez compris il n'y a pas de place pour le conformisme ou l'entre soi des corporatismes, mais au contraire place au métissage culturel et au métissage des métiers.

En d'autres termes, le cabinet 2030, c'est aborder la médecine libérale autrement.

Il réconcilie la médecine libérale avec les industries de la santé.

Je vous remercie de votre attention !

Les conférences

MERCREDI 8 DÉCEMBRE 2021

10h00 - 10h30

**Inauguration du
Forum Innovation Santé**

10h30 - 11h00

Le Cabinet Médical 2030

12h00 - 12h30

MEDAVIZ :

Médecine et parcours numérique :
de la patientèle vers l'équipe de soins

14h30 - 15h00

AG2R LA MONDIALE :

L'innovation : outil de développement
de la culture de prévention

15h30 - 16h00

WITHINGS :

Le tensiomètre connecté : au cœur
de la révolution du suivi
de l'hypertension

16h30 - 17h00

DOCTOLIB :

Coordination des soins :
du concept aux outils

17h30 - 18h00

CSMF :

Le cabinet numérique

JEUDI 9 DÉCEMBRE 2021

9h30 - 10h00

FACULTÉ DE

SCIENCES ÉCONOMIQUES :

L'expertise en économie de la santé :
formation et recherche universitaire

10h30 - 11h00

SANOFI :

de l'innovation thérapeutique
à l'innovation technologique

11h30 - 12h00

MEDTRONIC :

l'innovation 4.0 appliquée
au monde de la santé

15h30 - 16h00

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE



La Faculté de Sciences Economiques et le Laboratoire de recherche CRIEF (Centre de Recherche en Intégration Economique et Financière) de l'Université de Poitiers.

L'Université de Poitiers dispose d'un pôle d'expertise en économie de la santé. Il s'appuie sur les compétences des enseignants et enseignants-chercheurs de la Faculté de Sciences Economiques et du Laboratoire CRIEF (Centre de Recherche en Intégration Economique et Financière). Ce pôle vise à nouer des partenariats avec le monde socio-économique à double dimension : formation universitaire et recherche en économie appliquée :

1. Formation universitaire niveau Master « *Evaluation des politiques économiques appliquées à la santé* ».

- Compétences développées : gestion et pilotage de projets d'évaluation en économie de la santé, maîtrise de techniques quantitatives et qualitative de mesure d'impact de politiques publiques et privées en matière de santé.
- Fortement professionnalisante : environ 50% des interventions sont réalisées par des praticiens, experts du domaine de l'évaluation des politiques économiques
- Bassin de recrutement pour les diverses organisations : stages de 4 à 6 mois
- Ouverture : septembre 2022

2. Recherche en économie de la santé

- Expertise scientifique sur des projets d'évaluation des politiques économiques en matière de santé
- Thèses de doctorat en co-direction avec les organismes publics et privés (type CIFRE)

Startups certifiées MIMS



axelife

CONEXX
SANTÉ

deuxiemeavis.fr

DOC & CO

Gesika TÉLÉCOM

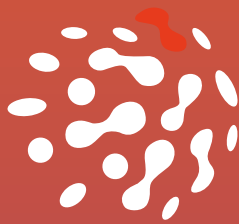
IMP360
IT MANAGEMENT PROJECT

NES
FORMATION
L'expérience, au cœur de l'enseignement

ordoclic

PIC
by eLOOP





La **Maison** de l'**Innovation**
de la **MÉDECINE SPÉCIALISÉE**

contact@mims-france.fr

05 49 62 69 03

www.mims-france.fr